

De Rogerville, canton de Saint-Romain de Wolfers, département
 de la Seine inférieure, l'est parvenu Jean Baptiste
 Fournier, de mestier, âgé de trente ans, domicilié au
 dit lieu, lequel nous a présenté un enfant d'un
 féminin, sur le dit jour à cinq heures du matin, de
 lui déclarant, & de rose Dorothée Desmare son épouse
 en légitime mariage, & auquel il a déclaré vouloir donner
 le prénom de Rose Joséphine, les dites
 déclarations, & présentation faite par nous
 des Sieurs Benjamin Fournier & de Jacques
 Chabot, les deux de mestier, âgé de vingt quatre
 ans, & de Pierre Lathour, âgé de vingt & sept
 ans, domiciliés au dit Rogerville.

Sur quoi nous offrons de l'Etat civil en l'absence de nous
 après avoir examiné les dites déclarations, examinés et vérifiés
 nous reconnaissons qu'il est de sexe féminin & nous
 dressés le présent acte qui a été lu haut & bas & les deux
 registres, signés par nous déclarants, & nous après lecture
 faite, les dites jours, heures & lieux, les parents & autres
 dignes à cela de marque ordinaire, approuvés & notifiés
 par nous à la cinquième signature.

Benjamin Fournier Jacques Chabot

Signature

Par nous
 du + jour
 de l'an